

## L'AVS aidée par les salariés européens

### **Retraites.**

#### **Les migrants de l'UE, «une bénédiction»**

Grâce aux travailleurs de l'Union européenne, l'AVS va bien actuellement. Ce personnel est une «bénédiction» pour toutes les assurances sociales et pas seulement pour l'AVS, a déclaré à la NZZ am Sonntag Yves Rossier, directeur de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS).

Il existe une constante dans l'AVS: les dépenses augmentent en raison du vieillissement de la population et les recettes sont très dépendantes de la conjoncture, a ajouté le directeur de l'OFAS. Ce dernier se réjouit que l'AVS et les assurances sociales dans l'ensemble aillent si bien actuellement.

Depuis une année par exemple, les citoyens européens paient plus de montants pour l'assurance invalidité (AI) qu'ils n'en retirent de rentes. Jusque-là, la proportion était inversée. De manière générale, le nombre de travailleurs européens touchant une rente AI a fortement reculé par rapport aux Suisses.

Yves Rossier, qui a récemment présenté plusieurs scénarios pour le futur de l'AVS (LT du 9.09.08), reconnaît que le système, avec une rente calculée de manière uniforme, est toujours moins actuel. Une flexibilisation est nécessaire pour permettre de se retirer progressivement du marché du travail. Cette situation est prévue dans la 11e révision de l'AVS avec l'introduction de demi-rentes.

La flexibilisation devrait se poursuivre avec la 12e révision de l'AVS. «Dans la fixation d'une rente, on pourrait tenir compte de l'évolution démographique et économique, de la pénibilité du travail ou du nombre d'années de cotisations», juge Yves Rossier. Qui ne peut pas se représenter une réforme sans moyens accrus. «A la politique de trouver la juste clé.»

### **LT/ATS**

© Le Temps, 2008.